

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 juillet 2011

COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX

1 – PROGRAMME «PROPRIETAIRE EN VENDEE (ECO-PASS)»

La Commune décide d'adhérer au programme « Propriétaire en Vendée-Eco Pass » du Conseil Général avec une participation de 1.500 € par dossier. Le Conseil Municipal souhaite limiter le nombre de dossiers à 5 pour 2011.

2- INDEMNITÉ DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2010

Le Conseil Municipal, **DECIDE** de verser à Mme PERRIER l'indemnité de confection de budget et 75 % de l'indemnité de Conseil

3-ACTES ADMINISTRATIFS-DELEGATION DE SIGNATURE

Le Conseil Municipal DONNE DELEGATION de signature à Monsieur le Maire pour les actes administratifs à passer dans le cadre de la vente de terrain communal à la Gilardière et dans le cadre de la régularisation de l'emprise communale rue des Vallées.

4- RECRUTEMENT ATSEM

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors du recrutement de l'ATSEM pour l'Ecole Publique la Commune a reçu près de 120 candidatures. 4 personnes ont été convoquées pour un entretien et c'est finalement Madame Soléna DUVAL qui a été retenue.

5- AMENAGEMENT SITE ECOLE PUBLIQUE

Suite au travail des commissions « affaires scolaires et bâtiments communaux », Monsieur SUAUD présente 2 plans reprenant leur réflexion sur
-les possibilités d'implantation éventuelle d'une quatrième classe,
-l'emplacement de la salle de psychomotricité, la création d'un sas ou préau entre ladite salle et les classes et la rénovation voire l'amélioration du préau existant.

Concernant les anciens logements locatifs : il est prévu d'installer la bibliothèque au n°18 après quelques travaux de rénovation (sol, peinture et électricité). Le n°20 fera l'objet d'une étude dans le même temps que l'aménagement du site de l'école.

6- QUESTIONS DIVERSES

- *Point dossier garderie périscolaire : les travaux ont commencés.
- *Lotissement l'Ondière II : les trottoirs doivent se faire dernière semaine de juillet.
- *Assainissement collectif : la Guilmandière – Pointindoux : une demande a été faite pour que soit intégrée « la Combe » : après avoir étudié le dossier, la CCPA décide de ne pas raccorder la Combe au réseau d'assainissement collectif.
- *Ecole Privée Notre Dame de l'Auzance : le RPI est dissout, à la rentrée l'école sera composée de 3 classes avec 68 enfants.
- *Monsieur SUAUD informe que la désherbeuse est arrivée et en service.
- *Jaunay'stivals à St Georges le 11 août à partir de 20H.

- Prochaine réunion de Conseil Municipal: **Judi 15 septembre 2011 à 20 h 30**